

EURO – SITE – MANAGER

N° 2 - JUIN 2010

Table des matières

1. Gestion des espaces naturels dans et hors aires protégées	2	4. Rapports de l'Agence européenne pour l'environnement	4
1.1 Gérer les zones de nature sauvage dans les sites Natura 2000	2	4.1 Zones humides côtières de la Méditerranée	4
1.2 L'infrastructure verte	2	4.2 Systèmes d'utilisation des terres en Europe	4
2. Financement pour les espèces, les habitats et les aires protégées	2	4.3 Dix messages pour 2010	4
2.1 Appel à propositions LIFE+ et sessions d'information	2	4.4 Utilisation des fonds de la PAC au profit de la biodiversité	5
2.2 Conférence des parties concernées par le financement de Natura 2000	3	5. Agriculture	5
3. Vision, objectifs et suivi de la biodiversité	3	5.1 Nouveau logo de l'UE pour les produits biologiques	5
3.1 Consultation sur la vision et l'objectif de l'UE pour la biodiversité	3	6. Lier le changement climatique, les sols et la biodiversité	5
3.2 Améliorer le suivi et les rapports d'évaluation des Etats Membres sur les habitats et les espèces des Directives Habitats et Oiseaux	3	6.1 Conférence sur les sols, le changement climatique et la biodiversité	5
3.3 Conférence sous la présidence belge de l'UE : « Biodiversité post-2010 – la biodiversité dans un monde en mutation »	4	D'un coup d'œil : les groupes de travail et les comités de l'UE liés aux politiques de nature et de biodiversité	6-8
		Agenda européen - Prochaines réunions et événements d'intérêt en 2010	9-11

Bienvenue à la deuxième édition d'Euro-Site-Manager ! Cette série de bulletins donnera aux gestionnaires de sites naturels un aperçu de ce qui se passe à Bruxelles. Notre objectif est de vous rapprocher des institutions bruxelloises et des enjeux qui peuvent concerner votre travail. Nous souhaitons également connaître quels sont les enjeux qui influencent actuellement vos activités, afin de les partager avec vos collègues du réseau et les institutions bruxelloises.

Le retour sur la première édition de Euro-Site-Manager a été très positif, et nous espérons que ces bulletins réguliers continueront à vous tenir informé des activités et des questions européennes pertinentes à votre travail. A la suite de Green Week nous avons beaucoup d'informations à partager. Dans les mois à venir il y aura également plusieurs conférences importantes, organisées dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, y compris une conférence européenne des parties prenantes organisée sous la présidence belge de l'UE : « La biodiversité post-2010 – la biodiversité dans un monde en mutation ». De plus, l'appel annuel à propositions LIFE+ est actuellement ouvert. Eurosite peut soutenir et conseiller les membres dans la préparation et la soumission de propositions.

Comprendre et engager avec le système complexe des institutions européennes peut parfois être un peu déroutant. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'inclure un guide « d'un coup d'œil » des groupes de travail et des comités clés qui sont liés aux questions de la Nature et de la biodiversité. Si vous désirez plus d'information sur un groupe de travail ou sur une question particulière, veuillez contacter le Secrétariat d'Eurosite.

Vos commentaires sont importants – merci d'envoyer vos remarques spécifiques sur les questions soulevées dans ce numéro, ainsi que vos impressions générales d'Euro-Site-Manager à info@eurosite.org, afin de nous aider à améliorer ce bulletin.

L'équipe d'Eurosite.

1. Gestion des espaces naturels dans et hors aires protégées

1.1 Gérer les zones de nature sauvage dans les sites Natura 2000

La DG Environnement cherche à assurer la préservation des derniers vestiges de nature sauvage qui subsistent toujours en Europe. A Prague en 2009, elle avait organisé une conférence sur le thème « Espaces Sauvages et Grands Espaces Naturels ». La DG Environnement fait suite aux résultats de cette conférence en préparant les informations nécessaires pour proposer des lignes directrices sur la gestion de la nature sauvage dans les sites Natura 2000. Cela consistera en des réunions d'experts sur la gestion des zones de nature sauvage dans les sites Natura 2000, et l'élaboration de lignes directrices sur cette question. La suite à donner est encore à décider, on s'attend à ce que la Commission prenne une décision d'ici la fin 2010.

1.2 L'Infrastructure verte

La Commission européenne cherche également de nouveaux moyens pour améliorer la gestion des terres au dehors du réseau Natura 2000, afin de créer plus d'espace pour la nature et d'assurer la provision des services écosystémiques. Cette approche, qui a pour but de renforcer la résilience d'écosystèmes en développant une gestion intégrée des terres, a été nommée « l'infrastructure verte ». Cette approche est intéressante pour les gestionnaires de sites car en reliant les espaces naturels elle contribuera à l'enrayement de la perte de biodiversité et de la fragmentation des habitats. Cette approche servira également à augmenter la perméabilité du paysage pour les espèces migratrices et à recréer des liens entre des habitats qui ont été séparés par l'utilisation intensive des terres, par les voies de transport et par l'étalement urbain.

En 2009 la DG Environnement a organisé un atelier sur l'infrastructure verte, où plusieurs études de cas intéressantes ont été présentées, y compris celle des trames vertes et bleues en France. La DG Environnement rassemble actuellement d'autres études de cas et d'exemples pratiques démontrant comment le concept de l'infrastructure verte a été mis en œuvre de manière efficace dans des situations réelles. Les membres d'Eurosite ayant des suggestions d'études de cas intéressantes à inclure dans cette étude sont priés de contacter le Secrétariat d'Eurosite : info@eurosite.org.

La Commission européenne a l'intention de publier une communication sur l'infrastructure verte et d'organiser une consultation publique à ce sujet en 2011. Elle travaille en collaboration étroite avec la DG Politique régionale afin de réaliser cet objectif. Les études de cas seront partagées avec nos collègues de réseau et la Commission européenne afin de contribuer au processus de réflexion sur ce sujet.



Photo : Zoltan Vajda

2. Financement pour les espèces, les habitats et les aires protégées

2.1 Appel à propositions LIFE+ et sessions d'information

Comme nous l'avons signalé aux membres au mois de mai, l'appel annuel à propositions pour le programme LIFE+ de l'UE a été lancé. Toutes les informations concernant la soumission de propositions peuvent être trouvées sur le site web de la DG Environnement à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/environment/life/news/newsarchive2010/may/index.htm#call2010>

Le calendrier pour la soumission de propositions est le suivant :

1 septembre 2010	Date limite pour la soumission de propositions aux États membres
4 octobre 2010	Date limite pour la transmission des propositions par les États membres à la Commission européenne
Octobre 2010 – avril 2011	Evaluation des propositions
Juillet – août 2011	Signature des conventions
1 septembre 2011	Date de début au plus tôt des projets

Afin d'aider les candidats potentiels à décider ou non de soumettre une proposition et afin d'éviter les problèmes les plus courants, la DG Environnement organise une série de sessions d'information sur LIFE+ en mai et en juin (voir le calendrier ci-joint). Une session d'information se tiendra dans chacun des États membres de l'UE.

2.2 Conférence des parties concernées par le financement de Natura 2000 - 15 et 16 juillet 2010

La DG Environnement organise une conférence de deux jours des parties concernées par « le financement de Natura 2000 – investir dans l'infrastructure verte de l'Europe » le 15 et 16 juillet à Bruxelles. Les résultats de la conférence seront intégrés dans le processus d'évaluation du financement de Natura 2000 engagé actuellement par la Commission, qui vise à promouvoir l'échange d'expérience et d'idées sur les questions suivantes :

- Pourquoi est-il important d'investir dans Natura 2000 ?
- Quels sont les coûts associés aux aires protégées ?
- Quels sont les retours sur investissement ?
- Est-ce que le système actuel de financement est efficace ?
- Quels sont les systèmes de financement novateurs existants ?
- Quelles sont les options pour l'avenir ?

La participation à la conférence est limitée aux participants invités. Cependant, Eurosite partagera les informations sur la conférence avec nos membres par la suite.

3. Vision, objectifs et suivi de la biodiversité

3.1 Consultation sur la vision et l'objectif de l'UE pour la biodiversité

Une consultation des parties prenantes sur la nouvelle vision, objectif et sous-objectifs de l'UE pour la biodiversité a eu lieu au cours d'une réunion spéciale lors de Green Week le 3 juin. L'objectif était d'impliquer les parties prenantes dans le processus d'élaboration de la stratégie post-2010 de l'UE pour la biodiversité ; il est espéré que celle-ci sera adoptée d'ici la fin 2010.

3.2 Améliorer le suivi et les rapports d'évaluation des États Membres sur les habitats et les espèces des Directives Habitats et Oiseaux

L'article 17 de la directive Habitats impose aux États membres de faire un rapport d'évaluation tous les six ans de l'état de conservation de toute espèce et habitat du pays et des mesures mises en place pour mettre en œuvre les directives. Le rapport le plus récent, qui fournit des informations sur l'état initial de toutes les espèces et les habitats à l'échelle européenne, a été publié par la Commission en 2009. Toutefois, plusieurs États membres n'ayant pas donné des informations de qualité suffisante pour ce rapport, la Commission européenne prend des mesures pour s'assurer que des informations de meilleure qualité soient fournies dans la prochaine série de rapports. Pour ce faire, la Commission a établi un Groupe de travail d'experts sur les rapports au titre des directives Nature ; plusieurs sous-groupes traiteront des questions diverses associées à l'amélioration des processus de suivi et de production des rapports d'évaluation. Les experts des ONG et des autres parties prenantes sont invités à se joindre à ces sous-groupes – pour plus d'information, veuillez contacter le Secrétariat d'Eurosite : info@eurosite.org. Des informations supplémentaires sur cette initiative et sur les autres groupes de travail de la Commission européenne sur la nature et la biodiversité peuvent être trouvées dans la fiche de renseignements ci-joint.



Photo : DDBRA

3.3 Conférence sous la présidence belge de l'UE : « Biodiversité post-2010 – la biodiversité dans un monde en mutation »

Les gouvernements régionaux et fédéraux belges, en collaboration avec la Commission européenne et l'UICN, organisent une conférence le 8 et 9 septembre à Gand sur le futur de la biodiversité intitulée « Biodiversité post-2010 – la biodiversité dans un monde en mutation » (Biodiversity post-2010 - biodiversity in a changing world).

Cette conférence européenne des parties prenantes vise à encourager la réflexion et le débat sur l'état actuel de la biodiversité, les défis pour sa conservation, la vision et les objectifs post-2010 proposés. Elle vise également à mettre en évidence les options pour la mise en œuvre de cette nouvelle vision afin de préparer la déclaration politique de l'Union pour la CPP/COP 10. La conférence se concentrera sur trois enjeux clés : la biodiversité dans le contexte de l'urbanisation de l'Europe ; les services écosystémiques – l'évaluation des biens et des services qu'offre la nature; et la mise en œuvre de la vision et des objectifs post-2010 pour la biodiversité. Eurosite assistera à cette conférence et les membres sont également invités à participer. Pour plus d'information et pour s'inscrire, rendez-vous à : <http://www.lne.be/en/2010-eu-presidency/events/bio-diversity-post-2010>

4. Rapports de l'Agence européenne pour l'environnement

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a été établie en 1990 par un règlement de l'UE. Elle a pour but d'assurer la dissémination d'informations fiables et indépendantes sur l'environnement à ceux qui sont impliqués dans l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique environnementale, ainsi qu'à d'autres parties intéressées et le public. Elle fournit actuellement des informations environnementales sur 32 pays européens, y compris certains pays non membres de l'UE. L'AEE a récemment publié plusieurs rapports d'intérêt pour les gestionnaires de sites :

4.1 Zones humides côtières de la Méditerranée

L'AEE a publié un nouveau rapport technique sur « la comptabilité des écosystèmes et le coût de la perte de biodiversité – le cas des zones humides côtières de la Méditerranée » (Ecosystem accounting and the cost of biodiversity losses — the case of coastal Mediterranean wetlands). Le rapport met l'accent sur l'utilisation de techniques de comptabilité des écosystèmes et des terres pour décrire et surveiller la perte de biodiversité dans les zones humides côtières de la Méditerranée. Le rapport peut être téléchargé gratuitement sur le site web suivante : <http://www.eea.europa.eu/publications/ecosystem-accounting-and-the-cost>. Jean Jalbert, Directeur Général de la Tour du Valat, centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes et membre d'Eurosite, présentera plus d'informations sur ce sujet à la Conférence Annuelle d'Eurosite en septembre.



Photo: Wikimedia Commons

4.2 Systèmes d'utilisation des terres en Europe

L'AEE a également entrepris une étude sur « Les terres en Europe : prix, taxes et systèmes d'utilisation ». L'étude révèle que les tendances dans les changements d'utilisation des terres en Europe sont inquiétantes en ce qui concerne la réalisation d'objectifs environnementaux, tels que la Directive cadre sur l'eau de l'UE et le réseau Natura 2000. Le rapport peut être téléchargé sur le site web de l'AEE à cette adresse : http://www.eea.europa.eu/publications/land-in-europe?utm_campaign=land-in-europe&utm_medium=email&utm_source=EEASubscriptions

4.3 Dix messages pour 2010

2010 étant l'Année internationale de la biodiversité, l'AEE publie un certain nombre de messages tout au long de l'année. Les messages prennent la forme de rapports courts qui donnent une évaluation d'un écosystème ou d'une question spécifique liée à la biodiversité en Europe. Jusqu'à présent, les messages suivants ont été produits et sont disponibles en téléchargement sur leur site web : la biodiversité et le changement climatique, les aires protégées, les écosystèmes d'eau douce, les écosystèmes marins et les écosystèmes forestiers. Les messages suivants seront publiés plus tard dans l'année : les écosystèmes urbains, les écosystèmes agricoles, les écosystèmes de montagne, les écosystèmes côtiers et le patrimoine de biodiversité. Plus de détails sur les messages publiés et à venir sont disponibles sur le site web de l'AEE : <http://www.eea.europa.eu/publications/10-messages-for-2010>

4.4 Utilisation des fonds de la PAC au profit de la biodiversité

L'AEE a produit un rapport technique qui examine si l'UE réalise son objectif d'utiliser les fonds de la PAC pour éviter l'abandon des terres agricoles de haute valeur naturelle (HVN) : une action importante pour enrayer la perte de biodiversité dans les habitats agricoles. Le rapport analyse dans quelle mesure les fonds de la PAC bénéficient aux systèmes agricoles à HVN. Le rapport peut être téléchargé sur leur site web à l'adresse suivante : <http://www.eea.europa.eu/publications/distribution-and-targeting-of-the-cap-budget-from-a-biodiversity-perspective>

Dans le cadre d'une autre initiative, Eurosite a été invitée à rejoindre un consortium pour répondre à un appel à propositions de la DG AGRI. Le rôle d'Eurosite sera de recueillir des études de cas et des informations d'experts dans cinq pays membres. Nous examinerons des études de cas pratiques qui vise à concilier les priorités environnementales, agricoles et de développement rural.

5. Agriculture

5.1 Nouveau logo de l'UE pour les produits biologiques

La DG Agriculture a adopté un nouveau logo pour les produits biologiques répondant aux normes européennes requises pour l'agriculture biologique. Ce logo « eurofeuille », qui représente les étoiles de l'Union européenne réparties en forme de feuille sur un fond vert et qui vise à permettre aux consommateurs en Europe d'identifier les produits bios avec certitude, devient obligatoire à compter du 1 juillet 2010. Plusieurs critères doivent être remplis pour que le logo puisse être utilisé : par exemple, le produit ne peut contenir aucun OGM et doit contenir au moins 95% d'ingrédients bio (hors eau et sel). Beaucoup de gestionnaires de site travaillent en collaboration étroite avec les agriculteurs. Cette information pourra être utile pour travailler avec les agriculteurs utilisant déjà des méthodes d'agriculture biologique et avec ceux qui envisagent de les adopter. Pour en savoir plus sur le nouveau logo et les lignes directrices pour son utilisation, veuillez consulter le site web de la DG Agriculture sur l'agriculture biologique : <http://ec.europa.eu/agriculture/organic>

Le nouveau logo européen pour les produits biologiques : « eurofeuille »



6. Lier le changement climatique, les sols et la biodiversité

6.1 Conférence sur les sols, le changement climatique et la biodiversité

La DG Environnement a récemment publié un rapport sur l'importance de la biodiversité du sol intitulé « La biodiversité des sols : les fonctions, les menaces et les outils pour les décideurs » (Soil biodiversity: functions, threats and tools for policy makers), disponible à télécharger sur leur site web : <http://ec.europa.eu/environment/soil/biodiversity.htm>. Il suit un autre rapport publié en 2009 sur la contribution importante du sol dans la mitigation du changement climatique.

En septembre 2010, la DG Environnement organise une conférence de haut niveau sur les liens entre les sols, le changement climatique et la biodiversité, en collaboration avec la DG Action pour le climat et le Joint Research Council. La conférence aura lieu à Bruxelles le 23 et 24 septembre. Plus d'information sera bientôt disponible sur le site web de la DG Environnement.

D'un coup d'œil : les groupes de travail et les comités de l'UE liés aux politiques de nature et de biodiversité

Pour faire du lobby ou chercher à influencer la politique et la législation européenne, on ne peut pas manquer d'interagir avec les trois institutions clés de l'UE : le Conseil, le Parlement et la Commission. Cependant, il est souvent difficile de comprendre leur fonctionnement et de savoir comment entrer en contact avec eux, car la machine de prise de décisions est d'une grande complexité. Il existe plusieurs groupes de travail et comités qui sont particulièrement pertinents dans le développement et la mise en œuvre de la législation et la politique de l'UE pour la biodiversité. L'information concernant ces groupes sur les sites web publics est limitée et peut être difficile à trouver. Nous avons donc résumé les informations les plus pertinentes dans cette fiche, pour les rendre facilement accessibles aux membres d'Eurosite. Si vous désirez plus d'information sur un groupe de travail ou sur une question particulière, veuillez contacter le Secrétariat d'Eurosite : info@eurosite.org.

1. Le Conseil européen

Le Conseil européen réunit les représentants des gouvernements de tous les États membres de l'UE ; les chefs d'État de l'UE se réunissent deux fois par semestre. Le plus pertinent en ce qui concerne les questions liées à la biodiversité est le Conseil Environnement de l'UE, qui réunit régulièrement les ministres de l'Environnement de toute l'UE. D'autres Conseils ont également un grand intérêt, en particulier le Conseil pour l'Agriculture et la pêche.

La présidence de l'UE est une présidence tournante des États membres, qui s'effectue tous les six mois. La présidence organise souvent une réunion des **directeurs Nature de l'UE** (à savoir les ministres ou directeurs des départements et agences gouvernementales responsables de la conservation de la nature), afin qu'ils puissent partager leurs opinions sur les questions actuelles de politique. Les ONG sont parfois invitées à assister à ces réunions par le biais du Forum européen des habitats, dont Eurosite est membre.

2. Parlement européen

Les députés européens travaillent sur une panoplie de questions diverses à travers différentes commissions. La plus pertinente en ce qui concerne la gestion de sites naturels et les aires protégées est la **commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire**. D'autres commissions sont aussi importantes, telles que la commission de l'agriculture et du développement rural et la commission de la pêche. Une fois préparés, les rapports produits par la commission sont transmis pour être discutés et amendés en séances plénières du Parlement européen.

3. La Commission européenne

La Commission européenne est responsable de la proposition et la mise en œuvre des politiques communautaires. Elle est divisée en plusieurs directions générales (DG), y compris la **DG Environnement**. De nombreuses autres DG sont également concernées par les questions de biodiversité, par exemple, la DG Agriculture, la DG Affaires maritimes et pêche, la DG Action pour le climat, la DG Politique régionale et la DG Energie.

Les DG sont divisées en outre en plusieurs directions et unités. La direction B de la DG Environnement s'occupe des questions de Nature et de biodiversité, comme indiqué ci-dessous :

Structure de la DG Environnement (juin 2010)
Commissaire pour la DG Environnement - Janez Potočnik
Directeur Général de la DG Environnement - Karl Falkenberg
Direction A : Affaires juridiques et cohésion
Direction B : Nature (Directeur: Ladislav Miko)
Unit B.1 : Agriculture, Forêts et Sols (chef d'unité : Michael Hamell)
Unit B.2 : Biodiversité (chef d'unité : François Wakenhut)
Unit B.3 : Natura 2000 (chef d'unité : Stefan Leiner)
Direction C : Industrie
Direction D : Eau, Produits chimiques et Biotechnologie
Direction E : Affaires internationales
Direction F : Stratégie
Direction des ressources partagées : RH, Administration, Finances et IT

4. Groupes de travail pertinents de la Commission européenne

Groupe de coordination pour la biodiversité et la nature (GCBN/CGBN)

Présidents : Ce groupe est co-présidé par les chefs d'unités B2 et B3, François Wakenhut et Stefan Leiner

Représentants : le groupe réunit des représentants des gouvernements de tous les États membres de l'UE, ainsi que d'autres parties intéressées telles que des ONG et des représentants des secteurs de la sylviculture, l'agriculture, la pêche et la recherche. Eurosite est représentée par le biais du Forum européen des habitats.

Mandat : discuter du développement et de la mise en œuvre des politiques européennes pour la biodiversité et de la législation sur la nature.

Plusieurs groupes de travail contribuent aux travaux du CGBN. Parmi eux :

Groupe de travail sur la gestion de Natura 2000

Président : Stefan Leiner (unité B.3)

Représentants : États membres de l'UE et plusieurs parties prenantes, y compris des ONG. Eurosite participe à ce groupe.

Mandat : Faciliter l'échange d'expériences et promouvoir les bonnes pratiques de gestion des sites Natura 2000 et assister la CE pour élaborer les lignes directrices sur certaines questions spécifiques de gestion.

Groupe de travail spécial sur la biodiversité et le changement climatique

Président : Karin Zaunberger (unité B.2)

Représentants : la DG Action pour le climat, États membres de l'UE et plusieurs parties prenantes, y compris des ONG, des chercheurs et des scientifiques

Mandat : Recueillir les savoirs sur l'interface entre la biodiversité et le changement climatique en vue d'élaborer une politique cadre post-2010. Cela englobe les questions liées à Natura 2000, la connectivité écologique et le rôle de la biodiversité et des services écosystémiques dans la lutte contre le changement climatique.

Groupe de travail sur les industries extractives non énergétiques

Président : unité B.3

Représentants : États membres de l'UE, experts, parties prenantes et ONG faisant partie du CGBN.

Mandat : Préparer des lignes directrices sur les industries extractives non énergétiques et Natura 2000.

Groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes

Président : unité B.2

Représentants : Scientifiques et experts des États membres et autres parties intéressées pertinentes

Mandat : Conseiller la Commission sur l'élaboration d'une politique et de mesures communautaires sur les espèces exotiques envahissantes.

En plus du GCBN/CGBN, il y a les comités Habitats et Ornis :

Comité Habitats

Président : unité B.3

Représentants : Représentants des États membres de l'UE seulement

Mandat : le comité a été établi en application de l'article 20 de la directive Habitats afin d'assister la CE dans la mise en œuvre de la directive Habitats. Ce comité donne également un avis sur les projets LIFE à financer.

Comité Ornis (Oiseaux)

Président : unité B.3

Représentants : Représentants des États membres de l'UE seulement

Mandat : Le comité a été établi afin d'assister la CE dans la mise en œuvre de la directive Oiseaux.

Un certain nombre de groupes de travail contribuent aux travaux des comités Habitats et Ornis. Parmi eux :

Groupe de travail sur les estuaires, les zones côtières et les ports

Président : unité B.3

Représentants : Représentants des États membres, experts, parties prenantes et ONG

Mandat : Groupe d'experts établi sous le comité Habitats afin de donner des conseils et de contribuer à l'élaboration de lignes directrices sur la mise en œuvre des directives Habitats et Oiseaux dans les estuaires et les zones côtières.

Groupe d'experts sur la production de rapports d'évaluation des directives Nature

Président : unité B.3

Représentants : États membres de l'UE et plusieurs parties prenantes, y compris des ONG. Eurosite est représentée par le biais du Forum européen des habitats

Mandat : Groupe établi pour répondre aux exigences de publication des rapports d'évaluation de l'application des directives Habitats et Oiseaux.

Le groupe d'experts sur la production de rapports supervise un certain nombre de sous-groupes qui travaillent sur les thèmes (« work-package ») suivants :

WP1 : Révision des lignes directrices et du format des rapports en application de l'article 17

WP2 : Ordonner/synchroniser la production des rapports d'évaluation des deux directives

WP3 : Natura 2000 et l'état de conservation

WP4 : Révision du flux de données sur Natura 2000

WP5 : Habides (Habitats and Birds Directive Derogation System)

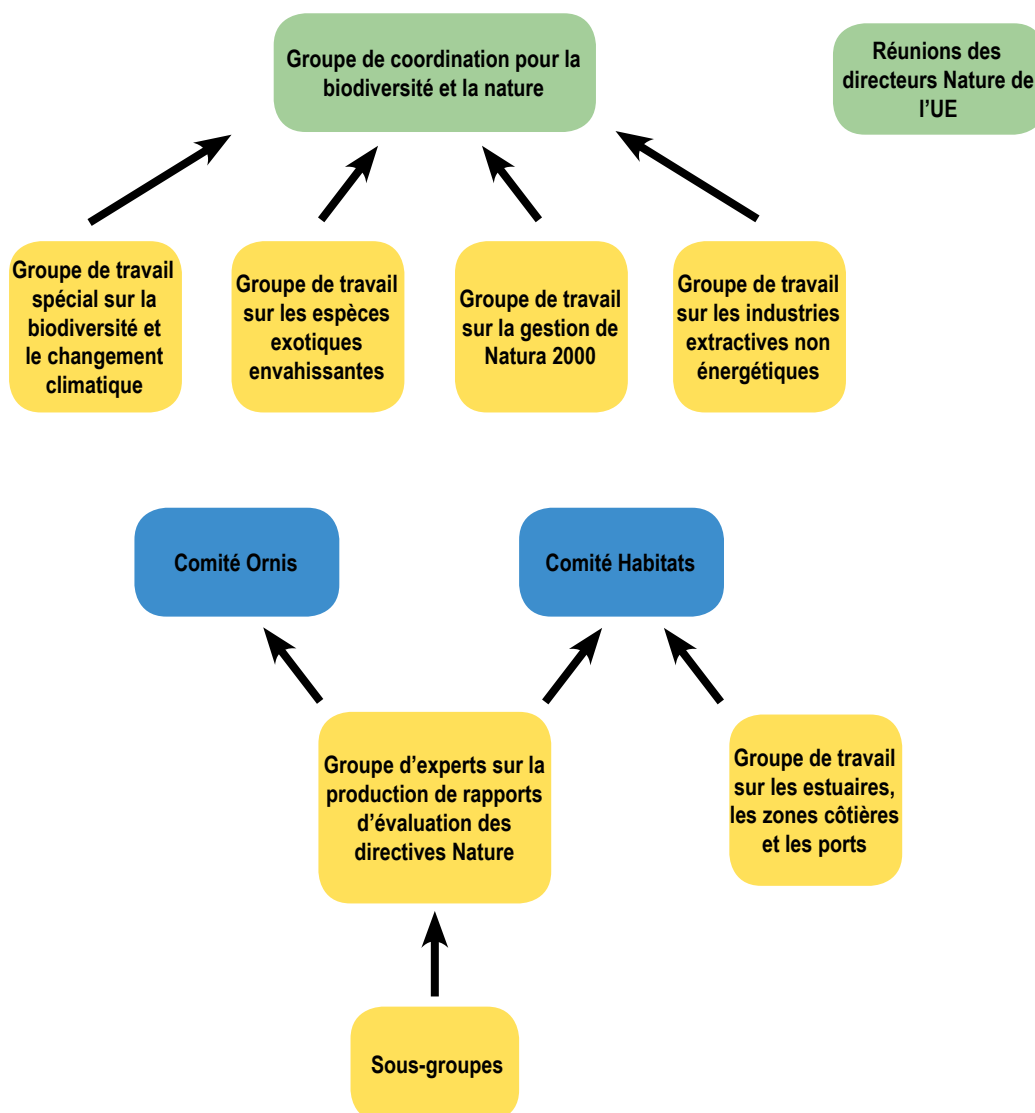
WP6 : Notification des mesures compensatoires sous l'article 6.4 (directive Habitats)

WP7 : Élaborer une vision pour présenter et donner accès aux données

Les experts et les représentants des parties prenantes et des ONG concernées sont invités à contacter la Commission européenne s'ils souhaitent se joindre à l'un de ces sous-groupes.

Des groupes de travail spéciaux sont créés, sur une base temporaire, à divers moments pour examiner les questions spécifiques en plus de détail : par exemple, le groupe d'experts sur les affaires maritimes, qui a été créé pour aider à la désignation de sites Natura 2000 marins.

Schéma des groupes de travail et des comités



Agenda européen - Prochaines réunions et événements d'intérêt en 2010

N.B. Pour les événements liés à l'Année Internationale de la Biodiversité, consultez le calendrier à : www.countdown2010.net

Juin

Durant tout le mois : **Sessions d'information LIFE+**

Ouvertes aux participants préinscrits

Organisées par la DG ENV

- 7 **Danemark** : Auditoriet, Roskilde
- 7 **Italie** : Sala congressi dell'ISPRA (ex APAT), Rome
- 11 **Grèce** : Amphitheatre "Athina 9.84", Technopolis – Gazi, Athens
- 11 **Royaume Uni** : Kingsway Hall Hotel, Londres
- 14 **Autriche** : Représentation de l'UE, Vienne
- 15 **Espagne** : Représentation de la CE, Madrid
- 30 **Chypre** : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Nicosia

7 (semaine du 7 juin)

Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet des « feux de forêt »

Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development

17 - 18 Réunion du Conseil européen

Réunion des chefs d'États à Bruxelles

Organisée par la Présidence de l'UE

17 - 18 Atelier sur la biodiversité et l'eau

Représentation du Rhénanie-du-Nord - Westphalie à l'UE, Bruxelles

Organisée par la représentation du RNW à l'UE et la DG ENV

21 Conseil Environnement de l'UE

Réunion des ministres de l'environnement de l'UE à Bruxelles

Organisée par la Présidence de l'UE

21 Groupe de gestion pour Natura 2000 de la Commission

Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles

Organisée par la DG ENV

21 - 23 Commission de l'environnement du Parlement européen

Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles

Organisée par le Parlement européen

22 Groupe de coordination de la Commission européenne pour la biodiversité

Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles

Organisée par la DG ENV

Juillet

- 5 (semaine du 5 juillet)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de « l'eau et la biodiversité »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Strasbourg
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 13 - 15 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 15 - 16 Consultation des parties prenantes sur le financement de Natura 2000**
Conférence des parties prenantes avec des participants invités, lieu à confirmer
Organisée par la DG ENV
- 31 Date de clôture de la consultation de l'UE sur le livre vert « la protection des forêts et l'information sur les forêts dans l'Union européenne: préparer les forêts au changement climatique »**
Site web : http://ec.europa.eu/environment/consultations/forests_en.htm
Organisée par la DG ENV

Septembre

- 7 - 9 Conférence : « High Nature Value grasslands: securing the ecosystem services of European farming post 2013 »**
Ouvert aux participants préinscrits. Sibiu, Roumanie
EFNCP, en partenariat avec la Fundația ADEPT et l' Université Lucian Blaga de Sibiu
- 8 - 9 Conférence: « La biodiversité post 2010 – la biodiversité dans un monde en mutation »**
Conférence de la Présidence Belgique de l'UE, Ghent, Belgique
Organisée par la région flamande
- 13 - 16 Conférence Annuelle Eurosité 2010: « Le grand défi : gérer les sites dans un environnement en mutation »**
Dunblane, Écosse
Organisée par Eurosité et Scottish Natural Heritage
- 23 - 24 Conférence : « sols, changement climatique et biodiversité – où en sommes nous ? »**
Conférence de haut niveau à Bruxelles
Organisée par la DG ENV, la DG Action pour le climat et le Centre commun de recherche
- 27 (semaine du 27 septembre) Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de la « stratégie forestière de l'Union européenne »**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 27 - 29 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 29 (jusqu'au 2 octobre)**
Conférence : « Living together. Biodiversity and Human Activities: A Challenge for the Future of Protected Areas »
Ouvert aux participants préinscrits (participation payante). Parcs Nationaux d'Abruzzo, Lazio et Molise en Italie
Organisée par EUROPARC

Octobre

- date tbc Groupe de gestion pour Natura 2000 de la Commission**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 4 - 5 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 18 - 29 CBD COP10**
Conférence des Parties de la CDB à Nagoya, Japon
Organisée par la CDB
- 27 - 29 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen

Novembre

- date tbc Réunion des Directeurs de la Nature de l'UE**
Réunion des Directeurs de la Nature de l'Union européenne. Sur invitation. En Belgique, lieu à confirmer.
Organisée par la Présidence belge
- 6 (semaine du 6 novembre)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable sur les « espèces invasives »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 9 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 18 Groupe de coordination de la Commission européenne pour la biodiversité**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 29 (semaine du 29 novembre)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de « renforcer la cohérence de Natura 2000 »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 29 (+ 1 decembre)**
Commission de l'environnement du Parlement européen
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen

Decembre

- 1 (+ 29 novembre)**
Commission de l'environnement du Parlement européen
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 13 (semaine du 13 decembre)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable sur « promouvoir l'agriculture durable »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Strasbourg
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development

EURO - SITE - MANAGER

N° 2 - Juin 2010

Copyright

Eurosite

Luijbenstraat 3

5211 BR 's-Hertogenbosch

The Netherlands

info@eurosite.org

www.eurosite.org

